

Département  
Des ARDENNES

=====

ARRONDISSEMENT  
de  
CHARLEVILLE-  
MÉZIÈRES

-----

Conseillers de la  
Communauté en exercice :  
44  
EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la  
porte de la Maison de  
la Communauté  
Le 13 avril 2022  
Convocation faite  
Le 30 mars 2022

ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET  
des ARDENNES du 08.10.2019

-----

**EXTRAIT**

du registre des délibérations du Conseil de  
Communauté Ardenne rives de Meuse

-----

**Séance du 05 avril 2022**

-----

L'an deux mil vingt-deux, et le mardi cinq avril à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle des Fêtes de VIREUX-WALLERAND, en session ordinaire de 2022, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

**Étaient présents** : MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON (à partir du point n° 2022-04-059), M<sup>me</sup> Virginie ROGISSART, MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAU, Mathieu SONNET, André ESCOBAR, M<sup>me</sup> Magali CAPLET, MM. Eric GUERINY, Robert ITUCCI, Claude WALLENDORFF, M<sup>me</sup> Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M<sup>me</sup> Frédérique CHABOT, M. Dominique HAMAIDE, M<sup>me</sup> Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M<sup>mes</sup> Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, M<sup>me</sup> Brigitte DUMON, M. Jean GUION, M<sup>me</sup> Evelyne LAHAYE, MM. Jacky DEVIN, Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE, M<sup>mes</sup> Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

**Absents excusés** : MM. Fabien PRIGNON (jusqu'au point n° 2022-04-058), Hervé FRANCOTTE (pouvoir à M. Sébastien PAULET), Jean-Marie BARREDA (pouvoir à M. Jean-Claude JACQUEMART), M<sup>mes</sup> Liliane PASSEFORT (pouvoir à M. Mathieu SONNET), Angélique WAUTOT (pouvoir à M<sup>me</sup> Jennifer PECHEUX), MM. Paul-Edouard LETISSIER (pouvoir à M<sup>me</sup> Isabelle FABRE), Daniel DURBECQ (pouvoir à M. Jean GUION), Gérald GIULIANI (pouvoir à M. Jacky DEVIN), M<sup>mes</sup> Lisbeth DE BARROS, Laëtitia COMPAGNON (pouvoir à M. Fabien BONFILS).

M. Mathieu SONNET, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

---

**OBJET :** 2022-04-077 Approbation du Budget Primitif Annexe du PACOG pour 2022 (annexe)

Considérant l'avis favorable, à la majorité, de la Commission des Finances du 04 avril 2022,

Entendu M. Claude WALLENDORFF préciser qu'il s'abstiendra de voter pour ce budget car il doute de la sincérité des ventes prévues, présentées dans ce budget,

Entendu le Président lui répondre que ce budget a été validé en amont par la DGFIP, notamment au sujet des ventes présentées, et que ce budget respectait les fondamentaux budgétaires obligatoires pour notre EPCI,

Entendu M. Claude WALLENDORFF préciser qu'il votera en faveur de ce budget lorsqu'il y aura des garanties de ventes certaines avec notamment un acheteur et des numéros de parcelles identifiées,

M. Claude WALLENDORFF poursuit en indiquant qu'il faudra être vigilant quant à l'étude du prochain Compte Administratif 2022 du Budget Primitif Annexe du PACOG,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à la majorité :  
abstention : M. Claude WALLENDORFF

\* **approuve** le Budget Primitif Annexe du PACOG 2022, dont l'équilibre global est le suivant :

| Section        | Dépenses en € | Recettes en € |
|----------------|---------------|---------------|
| Fonctionnement | 1 013 745,83  | 1 013 745,83  |
| Investissement | 1 013 745,83  | 1 013 745,83  |
| TOTAUX         | 2 027 491,66  | 2 027 491,66  |

Pour extrait conforme  
Le Président

Bernard DEKENS

